

Image not found or type unknown



Demande de renseignements pour une location d'un bien

Par **mauri**, le **17/03/2008** à **14:29**

J'ai confié mon bien à Foncia un bien en l'occurrence un studio qu'il avait loué à quelqu'un. Malheureusement l'état des lieux a démontré que le bien a été mal entretenu, ce qui a provoqué beaucoup de dégradation au niveau du sol aussi bien que les murs, les portes et la fenêtre qui sont complètement moisies à la suite d'un dégât des eaux non déclaré. Est-ce que c'est à moi de faire le nécessaire pour mettre les lieux en bon état, ou à Foncia à qui j'avais confié le bien. Et le temps où je ne pourrai pas en disposer librement, est-ce que je peux demander des dédomagements. Merci beaucoup. Anne.